



HAL
open science

Les carnets de terrain en archéologie. Un cas d'évolution récente d'un genre discursif dans un contexte de changement réglementaire et scientifique

Christophe Tufféry

► To cite this version:

Christophe Tufféry. Les carnets de terrain en archéologie. Un cas d'évolution récente d'un genre discursif dans un contexte de changement réglementaire et scientifique. Pratiques : linguistique, littérature, didactique, 2024, 203-204, <10.4000/12ydy>. <hal-04851063>

HAL Id: hal-04851063

<https://hal.science/hal-04851063v1>

Submitted on 20 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Copyright - All rights reserved

Les carnets de terrain en archéologie. Un cas d'évolution récente d'un genre discursif dans un contexte de changement réglementaire et scientifique

Field notebooks in archaeology. A case of the recent evolution of a discursive genre in a context of regulatory and scientific change.

Christophe Tufféry



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/pratiques/15510>

DOI : 10.4000/12ydy

ISSN : 2425-2042

Éditeur

Centre de recherche sur les médiations (Crem Université de Lorraine)

Référence électronique

Christophe Tufféry, « Les carnets de terrain en archéologie. Un cas d'évolution récente d'un genre discursif dans un contexte de changement réglementaire et scientifique », *Pratiques* [En ligne], 203-204 | 2024, mis en ligne le 17 décembre 2024, consulté le 18 décembre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/15510> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/12ydy>

Ce document a été généré automatiquement le 18 décembre 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Les carnets de terrain en archéologie. Un cas d'évolution récente d'un genre discursif dans un contexte de changement réglementaire et scientifique

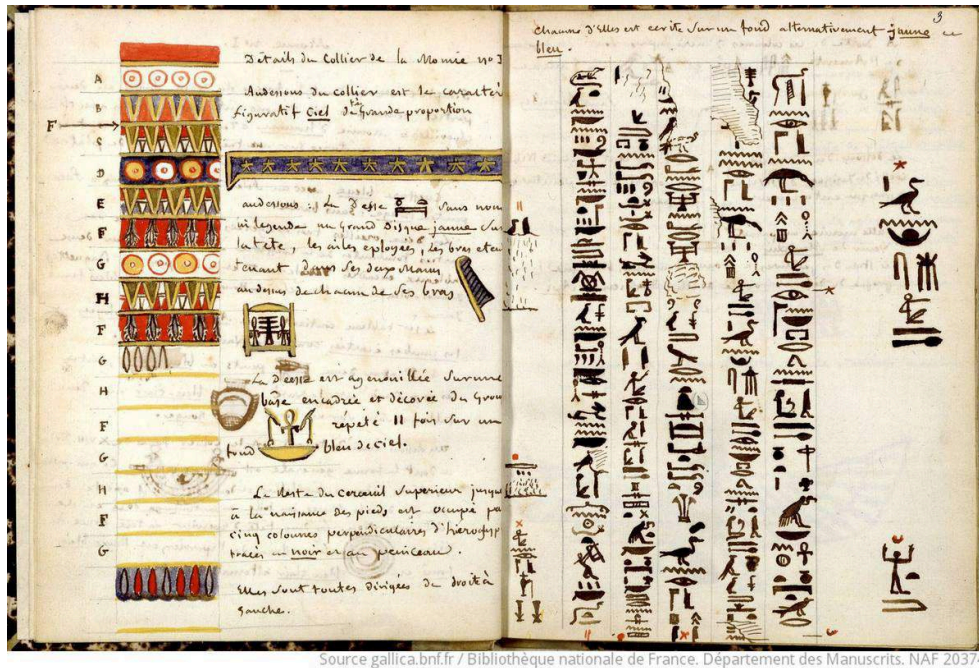
Field notebooks in archaeology. A case of the recent evolution of a discursive genre in a context of regulatory and scientific change.

Christophe Tufféry

Les carnets de terrain en archéologie : un genre entre journal intime et documentation scientifique

- 1 En archéologie, la production de la documentation de terrain fait partie des archives de fouille dont les premières traces sont aussi anciennes que l'archéologie elle-même comme discipline scientifique et discours savant, au cours de la première moitié du XIX^e siècle (Schnapp, 2011, fig. 1).

Figure 1. Jean-François Champollion Le Jeune : Carnet de notes manuscrit – Copies d'inscriptions de momies, 1828 (BnF, département des Manuscrits, NAF 20374). Source : Gallica.bnf.fr/ Bibliothèque nationale de France.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits. NAF 20374

- 2 Au cours de l'histoire de l'archéologie, le carnet de terrain d'archéologue, qui est l'un des types d'archives de fouille, a revêtu des formes, des formats, des contenus très divers. Il a aussi relevé de modalités de notations très différentes. Situé entre documentation scientifique (Blanckaert, 1996) et journal intime (Lejeune, 1990), le carnet de terrain constitue un genre en soi. Les dimensions subjective et scientifique de ce genre de document n'ont cessé de se croiser, parfois en s'excluant, le plus souvent en se mélangeant. Cette caractéristique a conduit nombre d'archéologues à refuser de fournir leurs carnets de terrain à l'issue de leurs chantiers de fouille, considérant ces archives comme personnelles, contenant trop d'eux-mêmes. Originellement, le carnet de terrain n'a pas vocation à être publié car il n'est pas assez marqué par l'effet de distance et d'objectivation qui s'est progressivement imposé à travers le genre de la publication scientifique tel que le XIX^e siècle l'a érigé en modèle. Pour les archéologues, publier des carnets de terrain pouvait comporter un double risque. D'abord, ces documents traduisent les premières étapes de la construction des faits scientifiques sur le terrain, avec leurs parts de doutes, de tâtonnements, d'incertitudes, d'erreurs (Latour & Woolgar, 1988). D'autre part, les rendre public expose au risque de voir des travaux remis en cause par les pairs et les confrères du fait de la fragilité de certaines des observations faites sur le terrain et pas toujours confortés lors de l'étude des vestiges archéologiques mis au jour sur le terrain. Pour les archéologues, le terrain constitue le laboratoire de nombreux autres types de chercheurs. Il est le lieu où les premiers savoirs sont exprimés, formulés y compris avec leur part d'incertitude, même s'ils sont le fruit de savoir-faire éprouvés.

La numérisation et l'étude de la documentation de fouille du chantier des Rivaux

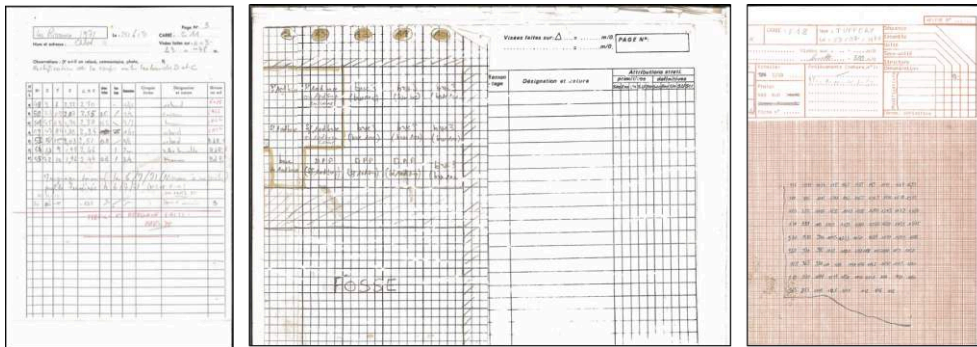
- 3 Afin d'illustrer concrètement notre propos, nous proposons de présenter un exemple de carnet de fouille archéologique dont nous avons réalisé une étude en mobilisant plusieurs des humanités numériques¹. Notre objectif était de montrer ce que la numérisation et divers types d'analyse de ce type de documentation permettent de révéler non seulement des méthodes et techniques utilisées sur un chantier de fouille, mais aussi des traces laissées dans ce type de documentation par une archéologie en train de se faire, sur le terrain, pendant près d'une vingtaine d'années (1970-1990).
- 4 Pour notre étude, nous avons retenu des carnets de terrain du chantier des Rivaux, où nous avons-nous-mêmes participé aux campagnes de fouille de 1980 à 1988. Ce site archéologique, daté principalement de la période du néolithique moyen, est situé à Espaly Saint-Marcel, à l'ouest du Puy-en-Velay en Haute-Loire. Initialement prospecté au titre d'une fouille de sauvetage entre 1970 et 1974, ce site fut ensuite fouillé au titre d'une fouille programmée entre 1975 et 1990 sous la direction Jean-Pierre Daugas (1946-2011)².
- 5 Lors des campagnes de fouilles successives qui eurent lieu sur ce chantier, la documentation de fouille produite consista en un grand volume de fiches d'enregistrement, de formes et de formats très divers, de plans, eux-aussi très variés, de photographies, de diapositives, de dessins de structures et de mobiliers archéologiques, de relevés topographiques, etc. (fig. 2).

Figure 2. Exemples de documentations de fouille des Rivaux. Source : CCE Les Martes-de-Veyre.



- 6 L'enregistrement de toutes les découvertes de mobiliers et de structures archéologiques a été effectué à l'aide de fiches d'enregistrement dont plusieurs modèles ont existé ou coexisté au cours des différentes campagnes de fouille (fig. 3).

Figure 3. Différents modèles de fiches d'enregistrement utilisés sur le chantier des Rivaux. Source : CCE Les Martres-de-Veyre.

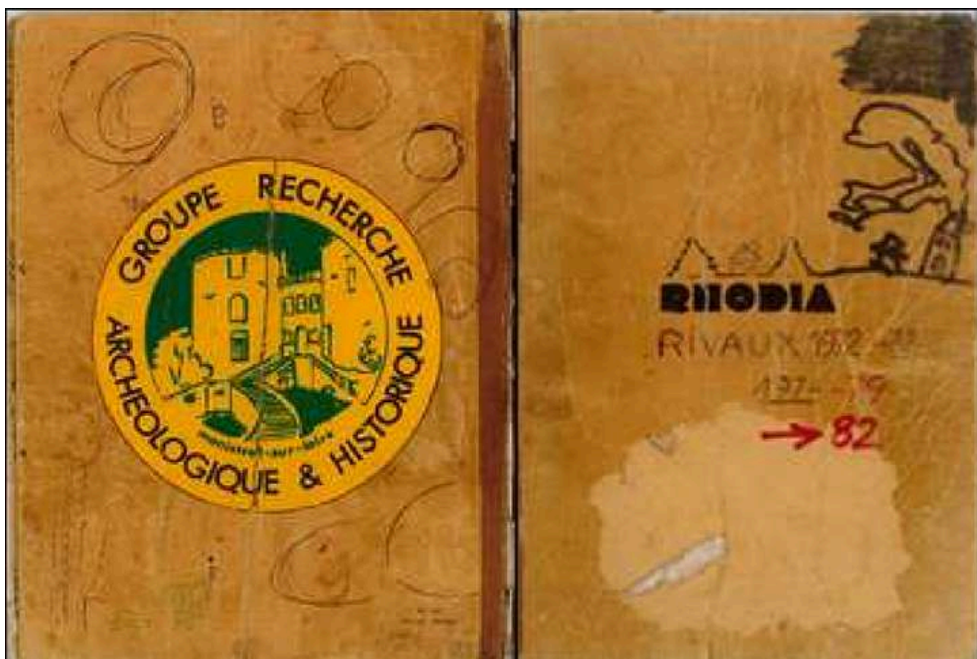


- 7 Toute la documentation des différentes campagnes de fouille fut versée par J.-P. Daugas de son vivant au Centre de conservation et d'études (CCE) des Martres-de-Veyre³. Nous avons pu y avoir accès, en numériser une partie et étudier un corpus très limité de cette documentation⁴.

La numérisation et l'étude des deux carnets de fouille

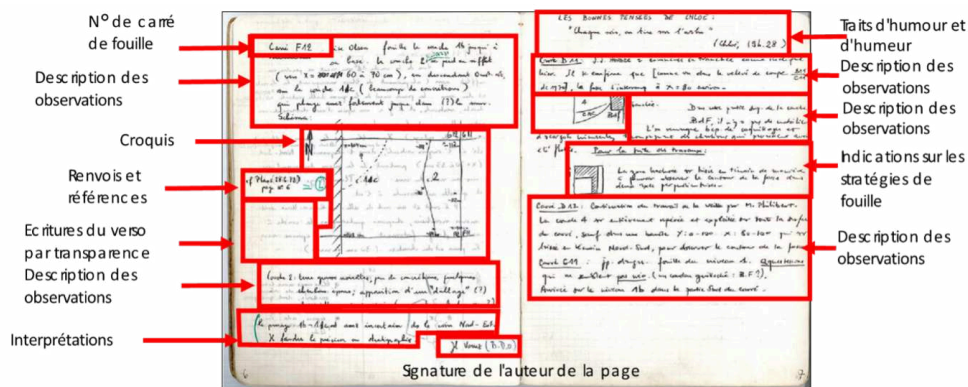
- 8 Outre cette documentation, deux cahiers de fouille, dits « cahiers du fouilleur », furent renseignés pendant les campagnes de fouille entre 1972 et 1990. Mais contrairement au reste de la documentation du chantier, ces cahiers n'ont pas été versés au CCE par le responsable du chantier qui les considéraient comme de la documentation personnelle.
- 9 Grâce à l'autorisation de Chloé Daugas⁵, l'épouse de Jean-Pierre Daugas, il nous a été permis d'accéder à ces cahiers pour les besoins de notre thèse (Tufféry, 2022 ; fig. 4).

Figure 4. Couvertures recto et verso de l'un des cahiers de fouille pour la période 1972-1982. Source : Jean-Pierre Daugas (reproduit avec l'autorisation de Chloé Daugas).



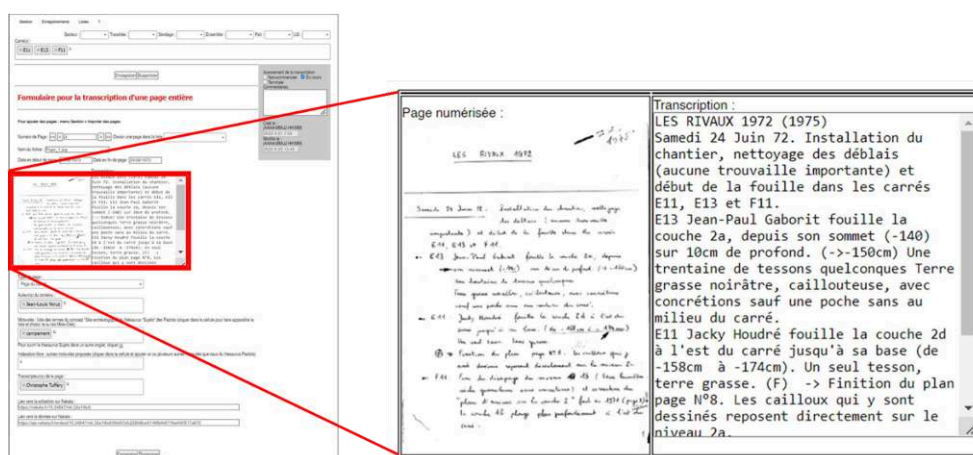
- 10 De marque Rhodia pour l'un et Calligraphe pour l'autre, ces cahiers d'écolier présentent une couverture de couleur brune pour l'un et de couleur bleue pour le second.
- 11 Ces cahiers ont été tenus à jour quotidiennement à chacune des campagnes de fouilles. Le plus souvent ils furent renseignés non pas par le seul responsable du chantier comme c'est souvent le cas, mais par plusieurs des fouilleurs. Fruit d'un travail d'équipe, ces carnets sont donc assimilables à une œuvre collective au sens du Code de la Propriété Intellectuelle (CPI) c'est-à-dire « une œuvre créée sur l'initiative d'une personne physique ou morale qui l'édite, la publie et la divulgue sous sa direction et son nom et dans laquelle la contribution personnelle des divers auteurs participant à son élaboration se fond dans l'ensemble en vue duquel elle est conçue, sans qu'il soit possible d'attribuer à chacun d'eux un droit distinct sur l'ensemble réalisé » (art. L. 113-2 du CPI).
- 12 Même si le responsable du chantier n'avait pas prévu d'éditer, de publier ni de divulguer ces cahiers, les considérant comme de la documentation personnelle ainsi que nous l'avons déjà indiqué, ces cahiers n'en restent pas moins de la documentation de fouille parce qu'ils ont été produits dans le cadre de l'autorisation de fouille accordée par l'Etat au responsable du chantier⁶.
- 13 En étudiant les contenus de ces carnets de fouille, on observe la présence de blocs de texte descriptifs concernant des découvertes archéologiques, des premières interprétations liées aux observations faites sur le terrain, des dessins, des croquis, des références à d'autres pages du carnet, des noms de personnes à contacter, parfois avec l'indication de leur numéro de téléphone. Ces carnets comprennent ce que nous avons appelé des traits d'humeur et d'humour, des blagues de style potache, correspondant à l'ambiance qui prévalait sur le chantier et dont nous pouvons témoigner pour les années pendant lesquelles nous y avons participé (fig. 5).

Figure 5. Exemple de pages de l'un des carnets de fouille. Source : Jean-Pierre Daugas (reproduit avec l'autorisation de Chloé Daugas).



- 14 À partir des fichiers issus de la numérisation des carnets de fouille, nous avons réalisé la transcription des 140 pages de l'un des carnets de fouille. Pour cela, nous avons développé une application baptisée ArcheoText (fig. 6).

Figure 6. Exemple de transcription d'une page du cahier de fouilles des Rivaux réalisée avec l'application ArcheoText. Copyright : Christophe Tufféry.



- 15 L'application ArcheoText nous a permis non seulement d'effectuer une saisie numérique de tous les blocs de texte, mais aussi d'y associer diverses informations permettant de faire divers traitements après la transcription. Nous avons pu ainsi associer, à l'aide d'un logiciel de Système d'Information Géographique (logiciel QGIS), chaque contenu du carnet de fouille à un ou plusieurs des carrés de la fouille, à son ou ses auteurs, à la ou aux pages du carnet auquel le contenu appartient. Toujours avec le logiciel de SIG, nous avons pu produire diverses représentations cartographiques des données issues de la transcription.
- 16 Notre démarche n'est pas totalement innovante. Parmi des projets similaires, le projet « Bulliot, Bibracte et moi »⁷ a consisté dans la transcription collaborative des contenus de carnets de fouille de Jean-Gabriel Bulliot (1817-1902). Celui-ci fut l'un des premiers fouilleurs, pour la période comprise entre 1867 et 1882, du site archéologique de Bibracte oppidum majeur de l'Antiquité, situé dans le Morvan. Ce projet a mobilisé notamment la technique de reconnaissance d'écritures manuscrites à l'aide du logiciel *Transkribus* pour obtenir une version numérique indexée des contenus des carnets de fouille de Bulliot (Girard *et al.*, 2019)⁸.
- 17 Les données de transcription de l'un des cahiers de fouille des Rivaux à l'aide d'ArcheoText ont pu être exportées au format XML⁹ et ont pu être réutilisées dans diverses applications dans les domaines de la textométrie (logiciel Anatext¹⁰), de l'analyse lexicologique (logiciel Tropes et thesaurus EMOTAIX¹¹).
- 18 Les pages du carnet de fouille transcrites ont été publiées sur la plateforme Nakala de l'IR* Huma-Num (fig. 7) en distinguant d'un côté les contenus écrits et de l'autre les autres types de contenus (croquis, plan, morceaux de feuilles scotchées, photos insérées dans le carnet, etc.)¹².

Figure 7. Exemple de page du carnet de fouille des Rivaux publiée sur la plateforme Nakala de l'IR* Huma-Num et ayant servi à la transcription. Copyright : Christophe Tufféry.

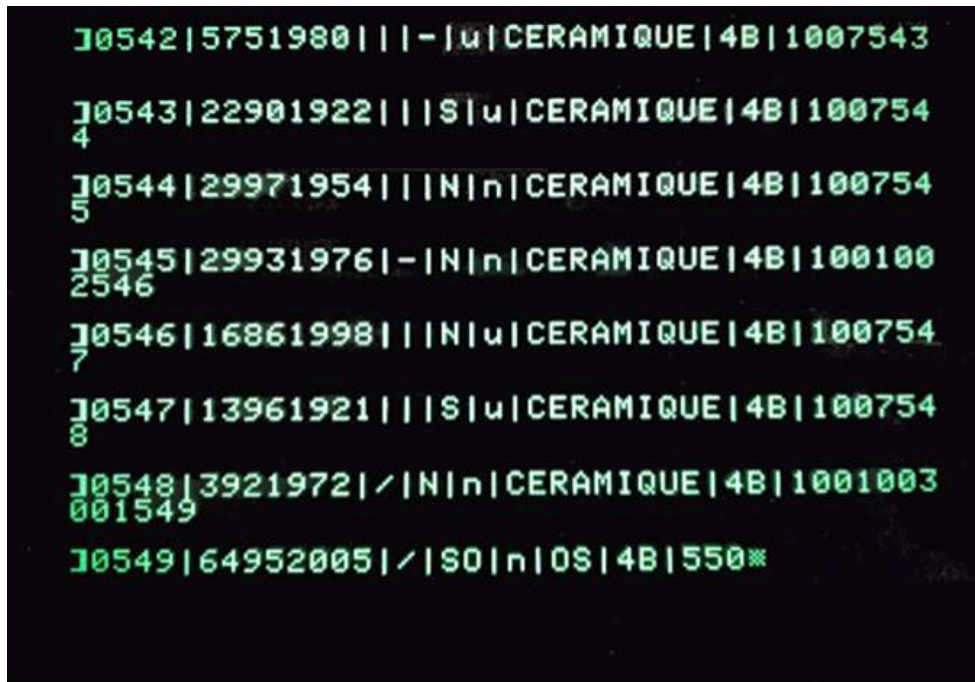


- 19 Nous avons ajouté des métadonnées à ces fichiers afin de pouvoir les publier sur une plateforme multidocumentaire¹³ et leur permettre d'être réutilisables dans le respect des principes FAIR¹⁴.

RIVALO : un programme informatique pionnier pour la saisie des données sur le mobilier archéologique

- 20 De façon pionnière, à partir de 1985, un programme informatique, baptisé RIVALO, fut développé spécifiquement pour le chantier des Rivaux. Il servit à la saisie numérique des données concernant le mobilier archéologique. Comme il a été utilisé jusqu'en 1990 pour enregistrer les informations provenant des fiches d'enregistrement papier, nous avons pu récupérer les données de ce programme.
- 21 Il a été développé sur un micro-ordinateur de type Apple IIe en usage au dépôt de fouilles pendant la durée des campagnes de fouilles et entre les campagnes pendant la phase de mise au net des fiches papier.
- 22 Dans le programme informatique RIVALO, seules quelques-unes des colonnes descriptives des fiches papier pour la saisie de l'information furent reconstituées pour que les utilisateurs puissent saisir les données dans le même ordre logique que celui des fiches papier (cf. *infra*).
- 23 Dans une version émulée de ce même programme¹⁵, certaines colonnes sont séparées par des symboles, mais d'autres ne le sont pas (fig. 8).

Figure 8. Copie d'écran émulée de données de mobilier archéologique enregistrées dans le programme RIVALO. Source : Jean-Pierre Daugas (reproduit avec l'autorisation de Chloé Daugas).



24 Dans l'impression papier que nous avons faite des données du programme RIVALO, il a été possible de séparer visuellement les colonnes mieux qu'à l'affichage émulé des données (fig. 9).

Figure 9. Extrait d'impression des données de mobilier archéologique enregistrées dans le programme RIVALO. Source : Jean-Pierre Daugas (reproduit avec l'autorisation de Chloé Daugas).

De 0542 à 0549 en ordre

N° objet	X	Y	Z	Orientation	Pendage	Pente	Nature	Unité	Sous-Unité	Stratigraphie	N° objet suivant
0542	5	75	1980	-			u	CERAMIQUE	4B	1007	543
0543	22	90	1922			S	u	CERAMIQUE	4B	1007	544
0544	29	97	1954			N	n	CERAMIQUE	4B	1007	545
0545	29	93	1976	-		N	n	CERAMIQUE	4B	1001002	546
0546	16	86	1998			N	u	CERAMIQUE	4B	1007	547
0547	13	96	1921			S	u	CERAMIQUE	4B	1007	548
0548	3	92	1972	/		N	n	CERAMIQUE	4B	1001003001	549
0549	64	95	2005	/		SO	n	OS	4B		550

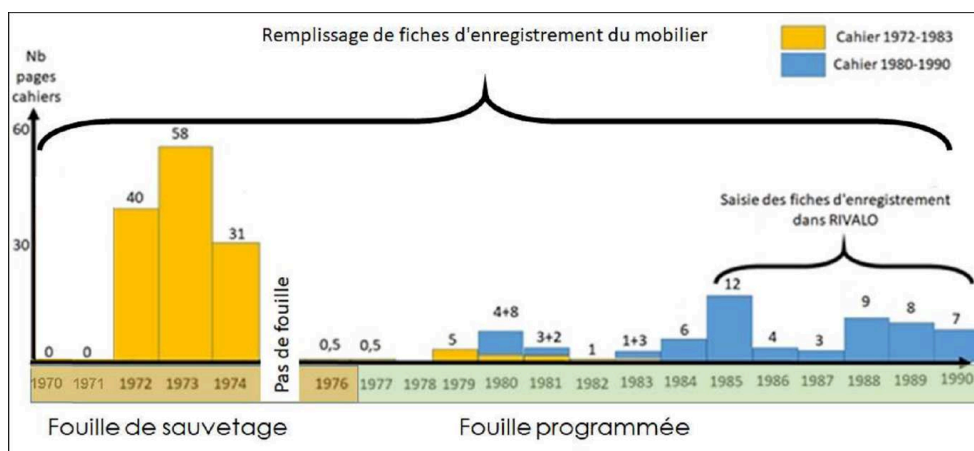
25 Ainsi de gauche à droite apparaît une première colonne contenant le numéro d'ordre de chacun des mobiliers archéologiques (N° objet) mis au jour dans le carré de fouille concerné, ici F12¹⁶. Puis apparaissent les colonnes de localisation du vestige archéologique au sein du carré de fouille, selon un repérage orthonormé. La colonne X correspond, en nombre de centimètres, à la position du vestige sur l'axe des X qui va de gauche à droite (de l'ouest vers l'est par convention pour ce chantier), en partant du point d'origine dans l'angle sud-ouest de chacun des carrés de fouille. La colonne Y correspond, en nombre de centimètres, à la position du vestige sur l'axe des Y qui va du bas vers le haut du carré c'est-à-dire du sud vers le nord par convention pour ce chantier, en partant du point d'origine de chacun des carrés¹⁷. La colonne Z correspond, en centimètres, à l'altitude du mobilier prise à partir d'un théodolite¹⁸ présent sur le chantier et dont l'altitude exacte était connue à partir d'une borne géodésique proche précisément géoréférencée. Les colonnes suivantes sur la fiche papier ont été partiellement reproduites dans la version numérique dans le programme RIVALO. Ainsi, on retrouve les colonnes Orientation, Pendage, Position, Pente, Nature, Unité, Sous-unité. Mais en comparant cette version numérique à la fiche papier, on constate

aussi que certaines colonnes n'ont pas été reproduites : État, Dimensions, Profil, Plan, Dessin, Remontage. Certaines de ces colonnes correspondent à des tâches de travail à conduire sur le mobilier archéologique lors de son nettoyage, de son dessin, de son étude, de sa conservation. Cette différence s'explique par le fait que RIVALO était consacré uniquement à la saisie de l'information de terrain sur le mobilier archéologique lors de sa découverte et non de toutes les informations sur l'ensemble du cycle de vie du mobilier, depuis le terrain jusqu'à son versement – qui intervient à l'issue de la phase d'étude et en même temps que ma remise du rapport de fouille.

Les effets des supports sur les pratiques de l'enregistrement de terrain

- 26 L'étude des formes et des contenus des divers supports d'enregistrement des informations de terrain, pris sur la vingtaine d'années pendant lesquelles eurent lieu les campagnes de fouilles, nous a permis d'identifier les différences au cours du temps dans l'intensité d'usage de chacun de ces types de supports.
- 27 Ainsi, on note que certains supports comme les carnets de fouille ont été beaucoup utilisés pendant les premières années mais qu'ils l'ont été de moins en moins par rapport à d'autres types de supports (fiches d'enregistrement du mobilier, programme informatique RIVALO) (fig. 10).

Figure 10. Comparaison des dates d'utilisation de plusieurs des supports d'enregistrement des informations de terrain). Copyright : Christophe Tufféry.



- 28 En étudiant les formes et contenus des divers supports de saisie de l'information de terrain, nous avons pu observer comment l'usage de tel ou tel support a imposé aux fouilleurs des formalismes à la notation de l'information propres à chacun des supports.
- 29 En prenant l'exemple de l'une des fiches papier d'enregistrement utilisée en 1970 sur le chantier des Rivaux, la première année de fouille, on remarque que les informations concernaient surtout la localisation en plan du mobilier lors de sa découverte (X, Y, Z, delta+-Z), son orientation, son pendage ses dimensions, sa désignation, sa nature et son implantation stratigraphique (niveau ou sol) (fig. 11).

Figure 11. Exemple de fiche d'enregistrement du mobilier archéologique des Rivaux. Source : CCE Les Martes-de-Veyre.

LES RIVAUX 1970 Le. 71 6170 Page N° 1
 CARRE: D 11
 Nom et adresse: Chloé Daugas, 4 bis Avenue de Beauveille - 63- CHARENTIÈRES ΔΔ = 0 m.
 Visées faites sur: Δ = 1
 Observations: (Y a-t-il un relevé, commentaire, photo, ...) ?

M ou A	N°	X	Y	Z	Δ ± Z	Inté- rité	Pro- fondeur	Quantité	Croquis forme	Désignation et nature	Niveau en sol
	1	0,20	0,94	1,23				5/5/1		frag de gobelet	2
	2	0,64	0,30	1,21				2/5/4		gobelet de quartz	2
	3	0,71	0,04	1,41		E.O		4cm		tête d'os	2
	4	0,22	0,63	1,31				0,6		frag de laoutte - élimé	2
	5	0,27	1,00	1,30						trousseau de céramique	2
	6	0,12	0,72	1,23		N.S		7,5		os long	2
	7	0,82	1,05	1,36		N.S		4/3/5		frag de vasque	2
	8	0,56	0,81	1,35						trousseau (oson métall)	2
	9	0,54	0,87	1,43				2/1/3		trousseau osseux	2
	10	0,63	0,66	1,51				2/1/3		trousseau osseux	2
	11	0,23	0,49	1,44				2/2/6		trousseau osseux	2
	12	0,72	0,49	1,48		N.S		8/4/3		gobelet de quartz	2
	13	0,83	0,45	1,60				0/5/3		gobelet	2
	14	0,14	0,88	1,45				1/5/1		lamelle	2
	15	0,04	0,30	1,55				3/5/1		trousseau de jaspé	2
	16	0,02	0,36	1,58						fil de cuivre	2
	17	0,23	1,00	1,57		N.S		1/5/5		grattoir	2
	18	0,02	0,84	1,58						fil de cuivre	2
	19	0,23	1,24	1,53		E.O		7/5/1		frag d'os long	2
	20	0,58	1,18	1,61				3/2/5		gobelet de quartz	2
	21	0,10	0,36	1,66				3/5/5		trousseau osseux	2
	22	0,10	0,39	1,66						dent (frag)	2
	23	0,44	1,20	1,67		N.S		1/5/5		lamelle bleu-grise	2

- 30 Dans cet exemple, la fiche papier a imposé aux fouilleurs un certain formalisme sur l'ordre de saisie de l'information, sur le type d'informations à renseigner, sur la mise en page de l'information sous forme de colonnes. La fiche d'enregistrement est fort éloignée de la page vierge du cahier de fouille qui ne présentait comme contrainte de mise en forme que les lignes ou le carroyage des feuilles du cahier.
- 31 L'ordre dans lequel les informations doivent être renseignées de gauche à droite qui correspond au sens habituel d'écriture en Occident, révèle une hiérarchie de l'information. La première colonne permet de distinguer entre vestiges mobiliers (M) et autres vestiges (A). Puis vient la colonne suivante (N°) qui comporte le numéro unique de chacun des mobiliers dans l'ordre dans lequel ils ont été mis au jour et relevés. Cet identifiant unique permet de distinguer de façon non ambiguë les mobiliers les uns des autres. Puis les colonnes X, Y, Z sont les informations de localisation dans un espace à 3 dimensions, en l'occurrence celui du carré de fouille en planimétrie (X et Y selon un carroyage orthonormé) et en altimétrie (Z) à partir d'un point 0 du chantier, côté précisément par rapport à une borne de nivellement de l'IGN située à quelques dizaines de mètres du chantier. L'altitude était indiquée par un des fouilleurs à l'aide d'un théodolite installé sur le chantier pour chaque campagne de fouille. La profondeur du mobilier relevé était lue par le fouilleur installé derrière la lunette de visée du théodolite, l'autre fouilleur tenant une mire sur le dessus du vestige archéologique une fois celui-ci dégagé et parfois à la base du vestige, une fois celui-ci enlevé de son emplacement de découverte. La colonne Delta+Z correspondait à la correction nécessaire de la profondeur lue sur la mire avec le théodolite par rapport au point d'origine du chantier. Dans l'exemple de la figure 11, la valeur identique pour tous les mobiliers de la fiche est indiquée dans l'entête de la fiche (Delta=1) et n'avait donc pas besoin d'être reportée dans la colonne pour tous les mobiliers.

- 32 Les colonnes suivantes correspondaient à des précisions sur l'orientation et le pendage du mobilier. On voit que cette colonne était rarement renseignée, démontrant une moindre importance de ces colonnes par rapport aux précédentes. La colonne des dimensions, elle, était très souvent renseignée comme le montre la figure 11.
- 33 La colonne « croquis forme » n'a pas été renseignée dans l'exemple de la fiche présentée ici, alors que celle « désignation et nature » l'a été systématiquement, montrant la nécessité d'identifier le type de chacun des vestiges archéologiques dès leur mise au jour sur le terrain. De même la colonne « niveau ou sol » correspondant à la position du mobilier dans l'une des couches identifiées de la stratigraphie a été systématiquement renseignée.
- 34 D'autres formes de fiches papier utilisées au cours des années 1970 et 1980 sur le chantier des Rivaux font apparaître des différences dans le nombre de colonnes et l'intitulé de certaines d'entre-elles (fig. 12).

Figure 12. Autre exemple de fiche d'enregistrement du mobilier archéologique des Rivaux. Source : CCE Les Martes-de-Veyre.

GISEMENT:		CARRÉ:		Nom:.....		Visées faites sur: Δ =m/O.		PAGE N°:											
				Le/..../19..															
Cette page correspond au(x) relevé(s) N°(s).....																			
M ou A	N°	X	Y	Z	Δ ± z	Orien- tation	Pen- dage	Posi- tion	Etat	Dimensions: Profil			Plan	Dessin	Remon- tage	Désignation et nature	Attributions strat.		
										L	I	ép					X	Y	primitives
	133	25	75		200														
	132	25	73		205														
	131	22	73		216														
	130	22	71		215														
	129	25	70		200														
	128	29	70		208														
	127	29	68		205														
	126	29	65		209														
	125	20	65		212														
	124	20	62		214														
	123	20	60		214														
	122	20	58		210														
	121	20	57		210														
	120	20	55		210														
	119	20	52		207														
	118	20	50		207														
	117	20	48		207														
	116	20	46		207														
	115	20	44		207														
	114	20	42		207														
	113	20	40		207														
	112	20	38		207														
	111	20	36		207														
	110	20	34		207														
	109	20	32		207														
	108	20	30		207														
	107	20	28		207														
	106	20	26		207														
	105	20	24		207														
	104	20	22		207														
	103	20	20		207														
	102	20	18		207														
	101	20	16		207														
	100	20	14		207														
	99	20	12		207														
	98	20	10		207														
	97	20	8		207														
	96	20	6		207														
	95	20	4		207														

- 35 Dans ce second exemple, les informations à saisir ne concernaient pas uniquement la localisation en plan ni les caractéristiques du mobilier lors de sa découverte, mais aussi les différentes étapes de son traitement (plan, dessin, remontage) et les attributions stratigraphiques afférentes, primitives et définitives, les premières étant attribuées sur le terrain, les secondes l'étant lors de la phase d'étude en dehors de la période de fouille. Chacune de ces étapes correspond à des moments spécifiques de la « fabrique » des faits scientifiques. La première phase « à chaud » correspond aux observations et descriptions de terrain. Celles-ci bénéficient de l'expérience du chercheur, plus ou moins importante selon les individus. Un chercheur expérimenté peut proposer dès la phase de terrain une première interprétation de ses observations, alors qu'un chercheur moins expérimenté se limite souvent son travail de terrain à l'enregistrement de ses observations et renvoie leur interprétation à la phase de post-

fouille, hors du terrain, « à froid ». Ces différenciations peuvent aussi être moins distinguées quand sur le terrain le chercheur moins expérimenté peut bénéficier de la présence d'un chercheur plus aguerri.

- 36 Tout comme les fiches papier, le programme informatique RIVALO a imposé ses propres contraintes à la saisie des informations sur les mobiliers archéologiques mais en se limitant aux seules informations de l'étape de leur découverte sur le terrain (coordonnées de positionnement dans le carré de fouille, désignation, pendage, orientation). De plus, du fait qu'il s'agissait de saisir de l'information sous forme de caractères encodés, chacune des colonnes ou champs descriptifs, étaient d'un certain type, alphanumérique ou numériques. Le programme RIVALO imposait aussi de saisir l'information dans un certain ordre, similaire à celui des fiches papier dont il était directement inspiré, certaines informations étant obligatoires à saisir avant de pouvoir passer à la saisie des informations suivantes, ce qui n'existe pas dans le support papier. Ces contraintes à la saisie des informations se sont imposées aux utilisateurs qui n'avaient pas d'autre possibilité que de se conformer aux exigences de saisie du programme informatique, dans le respect de la série des champs à renseigner et des modalités imposées de leur renseignement (caractères alphanumériques, nombres entiers, symboles).
- 37 Le programme RIVALO est un exemple des « écrits d'écran » c'est-à-dire des modalités propres à l'écriture par le biais de moyens informatiques qui imposent à la pratique de l'écriture des spécificités de formes et de fonds. Ces moyens informatiques se décomposent en un ordinateur (moyen matériel), un programme informatique et l'algorithmie associée (moyen logiciel) et un support servant aux interactions entre l'utilisateur et ces moyens (« interface utilisateur »). Yves Jeanneret et Emmanuël Souchier (1999) ont largement décrit les processus intervenant dans les interactions entre ces moyens informatiques et leurs utilisateurs à travers la notion « d'architexte », c'est-à-dire une modalité d'écriture qui implique une inscription particulière, différente de l'écriture manuscrite, avec des cadres prédéfinis (des zones de texte, des zones modifiables, d'autres qui ne le sont pas), des règles d'écriture imposées (usage des touches d'un clavier physique ou d'un clavier virtuel, appel à certains caractères par une combinaison de touches). L'approche par la notion d'« architexte » est le fruit d'un travail de déconstruction, d'une sorte d'archéologie de type foucauldien d'une forme d'écriture par des moyens informatiques qui aujourd'hui ne sont que très rarement interrogés, tant ils nous apparaissent évidents, « naturels », alors qu'ils sont le fruit d'une « éducation » à l'informatique et d'apprentissages apparus surtout avec la micro-informatique personnelle à la fin des années 1970 et qui n'ont cessé de se développer depuis les années 1980. De façon pionnière en archéologie, le programme RIVALO illustre cette influence directe du recours à un mode d'écriture spécifique à l'informatique sur les formes de l'écriture des informations descriptives du mobilier archéologique.
- 38 Au-delà de l'exemple du chantier des Rivaux et du programme RIVALO, les nombreuses observations que nous avons faites depuis près de 40 ans montrent que l'enregistrement de terrain présente une tendance à une standardisation dans la notation de terrain pour l'archéologie, quels que soient les supports utilisés, papier pour les fiches ou numérique pour les écrans de saisie. Les fiches papier se ressemblent souvent et les formulaires de saisie numérique présentent aussi de nombreuses similitudes. Du fait de l'usage de dispositifs d'enregistrement numérique dès le terrain,

cette tendance est nettement en voie de renforcement conformément aux règles de fonctionnement des moyens informatiques utilisés.

- 39 Cette normalisation de l'enregistrement archéologique de terrain s'appuie aussi sur des cadres réglementaires que ce soit l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques¹⁹. La notion de norme indique que sur le plan réglementaire, les résultats des données scientifiques de l'archéologie doivent être restitués selon une série de normes de présentation se traduisant dans l'archive publique que constitue le rapport d'opération archéologique. Ces normes de présentation des rapports doivent aussi adopter les normes d'interopérabilité des systèmes d'information publiques définis dans un cadre commun élaboré par l'arrêté du 20 avril 2016 portant approbation du référentiel général d'interopérabilité²⁰.
- 40 Même si elles sont apparues depuis les années 1980, les applications informatiques d'enregistrement nativement numérique des données archéologiques de terrain se sont beaucoup développées depuis les années 2010. Elles ont connu un essor conséquent avec le déploiement de nouveaux supports que sont les smartphones et les tablettes numériques et avec les systèmes d'exploitation et les environnements favorisant pour leurs utilisateurs le recours à l'usage de stylets et des doigts dans le fonctionnement des interfaces. En comparant plusieurs dizaines de ces applications d'enregistrement de terrain, nous nous sommes aperçus que beaucoup partageaient des rubriques, des formes de présentation, des ordres logiques et chronologiques de saisie de l'information qui sont une autre manifestation des effets du déploiement de moyens numériques en archéologie sur le terrain. Plusieurs d'entre elles s'étaient inspiré non seulement des fiches papiers, mais surtout d'applications précédentes, innovant fort peu entre elles sauf dans de très rares cas. L'usage plus récent de logiciels de Systèmes d'Information Géographique comme support à l'enregistrement numérique de terrain en archéologie a représenté une nouvelle modalité d'entrée pour la saisie de l'information, l'entrée par la double dimension géo-graphique de l'information (dimension graphique et dimension spatiale) et non plus uniquement par sa seule double dimensions descriptive et textuelle.
- 41 Une application comme EDarc (pour Enregistrement de Données Archéologiques) que nous avons développée à l'Inrap depuis 2015 est un exemple parmi de nombreux autres de ces applications pour l'enregistrement de terrain en archéologie fonctionnant sur tablettes et smartphones. En utilisant un navigateur Internet, EDarc a profité de l'habitude de nombre de ses utilisateurs potentiels de se mouvoir dans ce type d'interface. Depuis l'accès au grand public de l'Internet au milieu des années 1990, les navigateurs pour ce type de partage d'informations est devenu un standard de fait pour de nombreux dispositifs numériques. Affichage d'une ou de plusieurs fenêtres utilisables par tout un chacun, y compris pour les mal- ou les non-voyants, utilisation d'ascenseurs dans les fenêtres pour y naviguer de haut en bas et de gauche à droite, possibilité d'effectuer des zooms pour agrandir l'affichage d'images et d'augmenter la taille des lettres, utilisation de claviers virtuels voire de programmes de reconnaissance vocale pour renseigner des rubriques : telles sont quelques-unes des modalités de lecture et d'écriture dans les interfaces que permettent les navigateurs Internet et qu'EDarc a exploitées. À travers ses différents formulaires de saisie, EDarc a permis à ses utilisateurs de renseigner des bases de données sur le terrain sans avoir besoin d'être connectés au réseau. L'intérêt que représente l'usage d'un navigateur Internet

associé au format des pages (de type HTML et de la norme XML) réside dans le fait qu'ils permettent d'exploiter les possibilités de liens entre pages (hyperliens) et un haut niveau d'interaction entre les utilisateurs et le contenu des pages (fig. 13).

Figure 13. Exemple de page de l'application d'enregistrement de terrain EDarc pour la saisie des informations descriptives d'unités stratigraphiques. Source : Inrap.

- 42 Que ce soit le programme RIVALO datant du milieu des années 1980 ou de l'application EDarc datant du milieu des années 2010, si ces programmes ont peu évolué dans leurs principes, ils se sont beaucoup transformés au niveau de leurs interfaces et des logiques d'écriture de l'information sous forme numérique. Pour autant, ils partagent d'une part des contraintes formelles de l'encodage de l'information sous la forme d'octets sur des supports physiques magnétiques et d'autre part les algorithmes qui permettent à l'aide de langages informatiques, de décoder les caractères auxquelles correspondent les associations de 0 et 1 servant à encoder l'information.

Essai de mise en perspective

- 43 Comme l'a montré le philosophe Bruno Bachimont (2010), il n'existe pas d'humanité sans technique. L'humanité ne peut donc être pensée sans prendre en compte ce qu'elle produit comme dispositif technique. Mais il faut aussi prendre en compte ce que des dispositifs techniques font à l'humanité. Instrument d'émancipation et de libération des contraintes du monde physique, la technique se révèle aussi comme un ensemble de moyens exerçant non seulement leurs propres contraintes mais aussi des formes d'aliénation. Dès lors, comment penser l'usage de techniques comme les dispositifs numériques dans l'exercice de sciences humaines et sociales qui ont comme principe d'étudier l'humanité dans la diversité de ses manifestations anthropologiques ?
- 44 En prenant l'exemple de l'évolution de l'archéologie sur les cinq dernières décennies, il nous est apparu que l'usage de moyens informatiques présente un double visage.

- 45 D'une part, les outils numériques ont permis des traitements nouveaux et beaucoup plus rapides que ceux faits par le passé de façon traditionnelle. On pense ici à ce que les traitements de grands corpus de données sur des mobiliers ou des structures archéologiques ont permis de révéler pour faire ressortir des typologies jusqu'alors inconnues ou de remettre en cause des typologies produites jusque-là de manière traditionnelle.
- 46 Mais, les moyens informatiques sont de plus en plus au service d'une approche computationnelle et en voie de standardisation des savoirs archéologiques. Cette tendance délaisse peu à peu, et souvent à pas feutré, les relations personnelles et émotionnelles des chercheurs à leurs lieux et objets de recherche. À travers la notion d'architexte, les travaux déjà cités d'Yves Jeannet et Emmanuel Souchier ont déjà permis depuis la fin des années 1990 de montrer l'effet de l'usage de supports informatiques sur les formes et les contenus des écrits liés à des écrans. Au-delà des contraintes formelles qu'imposent ces dispositifs, c'est surtout leur tendance à faire se reproduire des mêmes pratiques et parfois des mêmes contenus que ces auteurs ont très tôt identifiée. La facilité de recopier des contenus à l'aide de programmes informatiques et de reprendre tout ou partie des codes informatiques pour de nouveaux programmes ou de nouvelles applications, conduisent à des pratiques numériques de plus en plus standardisées, non seulement sur l'écriture mais aussi sur les modalités de navigation et de lecture de l'information affichée.
- 47 La mise en œuvre, dès le terrain, de dispositifs numériques fait entrer leurs utilisateurs dans un nouveau régime de rationalité, que B. Bachimont (2000) appelle la rationalité computationnelle. Ce régime diffère du régime de rationalité graphique proposé par Jack Goody (1978 [1977]). Cet anthropologue américain a montré qu'il existe toujours des relations entre la pensée et les supports utilisés pour la formaliser et la transcrire. La technique utilisée pour ce travail de traduction s'inscrit dans des espaces contraints, que ce soit par les supports utilisés (lignes et marges à suivre dans des cahiers, colonnes et lignes dans des tableaux et des fichiers de tableurs ou de bases de données, etc.), des jeux de caractères limités et des règles formelles, ceux de la langue utilisée. L'ensemble de ces contraintes constitue ce que J. Goody appelle la pensée scientifique rationnelle. Certes, les carnets de terrain imposent leurs propres contraintes par la taille des pages, le type de papier, leurs éventuelles quadrillages ou lignes à suivre pour l'écriture, mais ils offrent à leurs utilisateurs de grandes libertés dans le choix des zones utilisées pour l'écriture, celles utilisées pour le dessin, celles encore utilisées pour y coller des photos, des croquis effectués sur d'autres feuilles et insérées de façon choisie avec de la colle ou du ruban adhésif entre deux pages du carnet. Avec les programmes et applications informatiques de terrain, le chercheur n'a plus les mêmes libertés. Il doit se conformer à renseigner des formulaires, des rubriques, des cases d'une façon très contrainte, ne pouvant que rarement utiliser de sa liberté pour ajouter des photos ou des croquis numériques. La confrontation entre ces deux modalités d'écriture, la manuelle et la numérique, permet de montrer ce que l'une emprunte à l'autre mais aussi ce qu'elles ne partagent pas.
- 48 En s'appuyant sur les travaux de J. Goody, B. Bachimont a montré que l'usage de supports numériques implique une nouvelle forme de synthèse, contrainte par les formalismes propres au numérique et l'espace du calcul formel, qu'il appelle la raison computationnelle. Nos travaux ont tenté de s'inspirer de cette approche épistémologique.

Conclusion

- 49 Cet article a tenté d'illustrer ce que l'usage de dispositifs numériques a fait ou fait encore aujourd'hui à l'archéologie dans ses pratiques de la notation de terrain. L'étude de ces effets a été replacée dans un contexte historique long de la discipline de près d'un siècle qui n'a eu de cesse de vouloir standardiser les méthodes et techniques de fouille et qui tend à appliquer ces mêmes processus de standardisation à la notation de terrain.
- 50 L'étude de plusieurs types de documents de fouille du chantier des Rivaux, a permis de nous concentrer sur les relations entre forme et contenu des notations des observations de terrain en archéologie et les divers types de supports de ces notations.
- 51 En observant pendant plus d'une dizaine d'années les pratiques de très nombreux professionnels de l'archéologie pour la notation de terrain, nous avons pu noter la présence pour l'instant d'une certaine diversité dans les types de supports utilisés. Le degré d'adoption des dispositifs numériques qui se multiplient, est plus ou moins élevé selon les populations. Dans la grande majorité des situations, les professionnels de l'archéologie utilisent sur le terrain des supports papier pour enregistrer une partie de leurs observations, ce qui n'exclut pas qu'ils utilisent ensuite de plus en plus massivement des outils numériques lors de la phase d'étude. Dans quelques cas, l'enregistrement des informations sur les mobiliers et structures archéologiques a lieu presque exclusivement de façon nativement numérique. Dans ces cas, la documentation papier de terrain tend à disparaître, aussi bien les carnets de fouille que les fiches comme celles présentées ici. Afin d'étudier les effets de ces changements des supports des notations sur la production de savoirs archéologiques, qui atteignent le cœur de la pratique scientifique, il convient de multiplier ce type d'étude, à la double dimension historiographique et épistémologique.
-

BIBLIOGRAPHIE

- BACHIMONT, B. (2010). *Le Sens de la technique : le numérique et le calcul*. Paris : Éd. Encre Marines.
- BLANCKAERT, C. (1996). *Le Terrain des sciences humaines. Instructions et enquêtes (XVIII^e-XIX^e siècle)*. Paris : Éd. L'Harmattan.
- DAUGAS, C. et al. (2012). « Jean-Pierre Dugas (1946-2011) ». *Bulletin de la Société préhistorique française* 109 (2), p. 382-390. En ligne : www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_2012_num_109_2_14138.
- GIRARD, J.-P. et al. (2019). « Une seconde vie pour les archives archéologiques : les amateur.e.s à la rescousse ! ». *ArchéOrient - Le Blog*, 6 déc. En ligne : <http://archeorient.hypotheses.org/13123>.
- GOODY, J. (1978) [1977]. *La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*. Trad. de l'anglais par J. Bazin & A. Bensa. Paris : Éd. de Minuit.
-

- JEANNERET, Y. & SOUCHIER, E. (1999). « Pour une poétique de "l'écrit d'écran" ». *Xoana* 6, p. 97-107.
- LATOUR, B. & WOOLGAR, S. (1988). *La Vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*. Paris : Éd. La Découverte.
- LEJEUNE, P. (1990). « *Cher cahier* ». *Témoignages sur le journal personnel recueillis*. Paris : Gallimard.
- SCHNAPP, A. (2011). « Le terrain, l'antiquaire et l'archéologue ». In : Jacob, C. (dir.). *Lieux de savoir 2. Les mains de l'intellect*. Paris : A. Michel, p. 223-245.
- TUFFÉRY, C. (2022). *Ce que le numérique fait à l'archéologie et aux archéologues. Contribution historiographique et épistémologique à l'étude des évolutions d'une discipline et de ses pratiques en France depuis les années 1970*. Thèse en Études patrimoniales : CY Cergy Paris Université. En ligne : <https://www.theses.fr/2022CYUN1129>.

NOTES

1. On entend par humanités numériques un ensemble de méthodes et d'outils permettant d'interroger, le plus souvent de façon transdisciplinaire, les savoirs des sciences humaines et sociales mais aussi des domaines des arts, de la création, de l'architecture, etc. en faisant émerger de nouveaux savoirs et savoir-faire autour des dispositifs informatiques exploitant de l'information sous forme numérique (les « données »).
2. Personnel du ministère de la Culture durant toute sa carrière, Jean-Pierre Daugas fut entre 1966 et 1989 directeur adjoint des Antiquités Préhistoriques à la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne. Il devint ensuite Conservateur régional de l'Archéologie des Pays de Loire entre 1989 et 1994 puis en Rhône-Alpes entre 1994 et 2000. Promu Conservateur Général du Patrimoine en 1992, il rejoignit l'Inspection Générale du Patrimoine et de l'Architecture en 2000 où il finit sa carrière en 2006 (Daugas *et al.*, 2012).
3. En France, un CCE est le lieu physique où doivent être déposés et gérés la documentation et le mobilier archéologique des opérations de fouille autorisées par l'Etat, conformément à la législation et la réglementation en vigueur (voir Livre V du Code du Patrimoine).
4. Nous remercions Christophe Gilabert et Julie Charmoillaux pour nous avoir aidé dans la consultation et la numérisation de la documentation du chantier des Rivaux présente au CCE. L'étude de l'ensemble de la documentation des Rivaux présente au CCE représenterait des années de travail.
5. Nous tenons à remercier vivement Chloé Daugas pour nous avoir autorisé à numériser ces carnets de fouille et à les étudier pour les besoins de notre recherche. Celle-ci se veut aussi un témoignage de reconnaissance de ce que nous devons à Jean-Pierre Daugas dans notre formation à l'archéologie sur le terrain.
6. Aujourd'hui, conformément au Code du Patrimoine, une autorisation de fouille est accordée par un Service Régional de l'Archéologie placé au sein d'une Direction Régionale des Affaires Culturelles, administration déconcentrée du ministère de la Culture et intervenant sous l'autorité du Préfet de région. En plus de cette autorisation administrative, une autre dite « arrêté de désignation », charge une personne de la conduite de l'opération de fouille sur les plans administratif et scientifique. Si le

responsable de la fouille dispose d'une certaine liberté dans le choix des méthodes et dispositifs pour l'enregistrement de l'information archéologique, il doit néanmoins se conformer à des exigences réglementaires quant au rendu du travail réalisé par l'équipe de fouille et celle des études à travers la remise d'un rapport d'opération, évalué par des experts, ainsi que le versement du mobilier archéologique et toute la documentation de l'opération.

7. Ce projet a été conduit par Jean-Paul Guillaumet, Philippe Chassignet, Emmanuelle Perrin et Jean-Pierre Girard. En ligne : <http://bbm.hypotheses.org>.

8. Ce projet s'est appuyé sur une participation d'amateurs, démontrant la possibilité d'une démarche participative en archéologie, au moins pour le traitement et la valorisation de la documentation de fouille.

9. Extended Markup Language, norme internationale de format de description de page pour l'Internet.

10. AnaText est un outil d'analyse lexicométrique disponible sur Internet : <http://phraseotext.univ-grenoble-alpes.fr/anaText>. Il a été développé par le Laboratoire de linguistique et didactique des langues étrangères et maternelles l'Université de Grenoble. En ligne : <https://lidilem.univ-grenoble-alpes.fr/ressources/plateformes/anatext>.

11. Tropes un logiciel d'analyse sémantique ou de fouille de textes créé par Pierre Molette et Agnès Landré, sur la base des travaux de Rodolphe Ghiglione. En ligne : <https://www.tropes.fr/>.

12. Publication des pages entières : <https://nakala.fr/10.34847/nkl.32a1i6o5>.
Publication des contenus : <https://nakala.fr/10.34847/nkl.9eb1rej0>.

13. En ligne : <https://arcg.is/10XDpm1>.

14. Facilement trouvables, Accessibles, Interopérables, Retrouvables, traduction française de *Findable, Accessible, Interoperable, Reusable*, voir : <https://www.ouvrirlascience.fr/fair-principles/>.

15. L'émulation d'un programme consiste à le faire fonctionner dans une fenêtre s'ouvrant sur un ordinateur fonctionnant dans un environnement différent de celui pour lequel le programme était conçu initialement. Par exemple : faire en sorte que le programme comme RIVALO conçu initialement pour fonctionner sur un ordinateur Apple, puisse fonctionner sur un ordinateur dans une fenêtre s'ouvrant dans un autre environnement MSWindows.

16. En préhistoire, habituellement, les vestiges mobiliers sont fouillés et enregistrés par carrés de fouille d'une surface d'1m². Le carroyage peut être matérialisé sur le terrain par des fils tenus par des clous enfoncés dans les sols archéologiques ou par des fils lestés par des plombs qui pendent depuis les plafonds de grottes ou d'abris sous-roches.

17. À partir des informations en X et Y, le programme RIVALO permettait de produire des plans en deux dimensions de répartition du mobilier archéologique par carrés de fouille ou pour un ensemble de carrés.

18. « Un théodolite est un instrument d'optique, mesurant des angles dans les deux plans horizontaux et verticaux » (source : Wikipedia. En ligne : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9odolite>).

19. En ligne : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000628726>.

20. En ligne : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000032438896>.

RÉSUMÉS

Pour notre thèse par le projet, qui a été soutenue en décembre 2022, diverses archives de fouilles ont été étudiées parmi lesquelles des carnets de terrain d'archéologues. Il en ressort que le genre discursif du carnet de terrain en archéologie connaît une mutation profonde avec l'essor croissant de l'usage de dispositifs numériques depuis une cinquantaine d'années. L'article propose d'évoquer cette évolution en l'illustrant par l'étude des carnets et d'autres types de documentation de terrain d'un chantier de fouille entre les années 1970 et 1990. Pendant cette période, les nombreux changements survenus dans les contextes réglementaire et scientifique de l'archéologie, ont conduit à de nouvelles pratiques dans la production de la documentation de fouille, qui doit répondre à des exigences de normalisation. Celles-ci se sont traduites par de nouvelles pratiques de notation et discursives dans la constitution de l'information archéologique sur le terrain, en partie dépendantes du support utilisé pour la saisie de l'information.

As part of our thesis project, which was defended in December 2022, we studied various excavation archives, in particular archaeologists' field notebooks. The results show that the discursive genre of the field notebook in archaeology has undergone a profound transformation over the last fifty years, with the increasing use of digital devices. This article discusses this evolution, illustrating it by studying notebooks and other types of field documentation from an excavation site between the 1970s and 1990s. During this period, the many changes in the regulatory and scientific contexts of archaeology led to new practices in the production of excavation documentation, which had to meet standardization requirements. These led to new notational and discursive practices in the constitution of archaeological information in the field, which depended in part on the medium used to capture the information.

INDEX

Mots-clés : Archéologie, carnets de fouille, documentation, pratiques numériques

Keywords : Archaeology, field notebooks, documentation, digital practices

AUTEUR

CHRISTOPHE TUFFÉRY

Ministère de la Culture, Sous-direction de l'archéologie, DGPA/SP, F-75001 Paris, France